



**DELIBERATION N° 24/119 CP DE LA COMMISSION PERMANENTE
APPROUVANT LE PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU
24 JUILLET 2024**

**CHÌ APPROVA U PRUCESU VERBALE DI A CUMMISSIONE PERMANENTE DI
U 24 DI LUGLIU DI U 2024**

REUNION DU 25 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt cinq septembre, la Commission Permanente, convoquée le 17 septembre 2024, s'est réunie sous la présidence de Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Romain COLONNA, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI, Julia TIBERI, Hyacinthe VANNI

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

M. Jean BIANCUCCI à Mme Nadine NIVAGGIONI
Mme Valérie BOZZI à M. Georges MELA
Mme Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS à M. Romain COLONNA
M. Saveriu LUCIANI à Mme Julia TIBERI

LA COMMISSION PERMANENTE

- VU** le Code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV^{ème} partie,
- VU** la délibération n° 21/124 AC de l'Assemblée de Corse du 22 juillet 2021 approuvant le renouvellement de la délégation de l'Assemblée de Corse à sa Commission Permanente,
- VU** la délibération n° 22/001 CP de la Commission Permanente du 26 janvier 2022 portant adoption du cadre général d'organisation et de déroulement des réunions de la Commission Permanente, modifiée,
- VU** le règlement intérieur de l'Assemblée de Corse,
- SUR** rapport de la Présidente de l'Assemblée de Corse,

APRES EN AVOIR DELIBERE

À l'unanimité,

Ont voté POUR (15) : Mmes et MM.

Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI, Julia TIBERI, Hyacinthe VANNI.

ARTICLE PREMIER :

APPROUVE le procès-verbal de la Commission Permanente du 24 juillet 2024, tel qu'annexé à la présente délibération.

ARTICLE 2 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication sous forme électronique sur le site internet de la Collectivité de Corse.

Aiacciu, le 25 septembre 2024

La Présidente de l'Assemblée de Corse,



Marie-Antoinette MAUPERTUIS

COMMISSION PERMANENTE

REUNION DU 25 SEPTEMBRE 2024

**RAPPORT DE MADAME
LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLEE DE CORSE**

**APPRUVAZIONE DI U PRUCESU VERBALE DI A
CUMMISSIONE PERMANENTE
DI U 24 DI LUGLIU DI U 2024**

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU 24 JUILLET 2024**

**RAPPORT DE MADAME LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
RAPORTU DI A SIGNORA PRESIDENTE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA**

L'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements prévoit que le procès-verbal de chaque séance délibérante est arrêté au commencement de la séance suivante.

En application de ces dispositions, il convient d'adopter, lors de la Commission Permanente du 25 septembre le procès-verbal de la séance précédente, joint au présent rapport.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer.

COMMISSION PERMANENTE**REUNION DU 24 JUILLET 2024**

Le 24 juillet 2024, à 15 heures 30, les membres de **la Commission Permanente**, dûment convoqués par **Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse**, se sont réunis dans l'hémicycle Jean-Paul de ROCCA SERRA.

La réunion se tient sous un format délibérant et en mode mixte.

La Présidente de l'Assemblée de Corse procède à l'appel nominal.

Sont présents :

Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse,

M. Hyacinthe VANNI, Vice-président de l'Assemblée de Corse,

Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI et Marie-Anne PIERI.

Sont présents en Teams :

Mme Nadine NIVAGGIONI, Vice-présidente de l'Assemblée de Corse,

Mmes et MM. Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Saveriu LUCIANI et Julia TIBERI.

Est absent :

M. Paul-Félix BENEDETTI.

Assistent également à la réunion :

Mme Lauda GUIDICELLI-SBRAGGIA, Conseillère exécutive, en charge de la jeunesse, des sports, de l'égalité femmes-hommes, de la vie associative et de l'innovation sociale,

Mme Bianca FAZI, Conseillère exécutive, en charge du social et de la santé,

M. Julien PAOLINI, Conseiller exécutif, Président de l'Agence d'Urbanisme et d'Énergie de la Corse.

Au terme de cet appel, **la Présidente de l'Assemblée de Corse** ouvre la séance.

**RAPORTI DI A PRESIDENTE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA /
RAPPORTS DE LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE**

RAPPORT 194

Raportu n° 194 : Approvazione di u pruceddu verbale di a Commissione Permanente di u 27 di ghjugnu di u 2024.

Report n° 194 : Approbation du procès-verbal de la Commission Permanente du 27 juin 2024.

La Présidente MAUPERTUIS présente le procès-verbal de la réunion du 27 juin 2024.

Elle invite **les Commissaires** à lui faire part de leurs remarques concernant le contenu de celui-ci.

Ce compte-rendu n'appelant aucune observation des intéressés, elle le met aux voix.

Sont absents : MM. Paul-Félix BENEDETTI et Jean-Martin MONDOLONI.

Le compte-rendu dont il s'agit est adopté.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette

MAUPERTUIS, Georges MELA, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 13
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

RAPPORT 177

Raportu n° 177 : Presa in carica di e spese d'alloghju, di trasportu è di resturazione di un'intervenante esterna in u quattru di i travagli di l'Assemblea di Corsica nantu à l'evuluzione istituzionale è i quistione ecunomiche, suciale è sucetale di a Corsica.

Rapport n° 177 : Prise en charge des frais d'hébergement, de transport et de restauration d'un intervenant extérieur dans le cadre des travaux de l'Assemblée de Corse sur l'évolution institutionnelle et les questions économiques, sociales et sociétales de la Corse.

Le rapport est présenté par **la Présidente de l'Assemblée de Corse**. Elle indique qu'il s'agit de prendre en charge les frais de déplacement et d'hébergement de Mme TAUBIRA.

Le rapport est soumis aux suffrages **des Commissaires**.

Sont absents : MM. Paul-Félix BENEDETTI et Jean-Martin MONDOLONI.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

Se sont abstenus : Mmes et M. Valérie BOZZI, Georges MELA et Marie-Anne PIERI.

**POUR : 10
CONTRE : 0
ABS. : 3
NP : 0**

SUCIALE È SALUTE / SOCIAL ET SANTÉ**RAPPORT 179**

Rapportu n° 179 : Suvvenzione anninca di funziunamentu à l'associu d'aiutu mutuale di e persone ammesse à a prutezzione di a zitellina per l'annu 2024.

Rapport n° 179 : Subvention annuelle de fonctionnement à l'Association d'Entraide des Personnes Admises en Protection de l'Enfance (AEPAPE) de Corse au titre de l'année 2024.

Mme FAZI présente le rapport.

La Présidente de l'Assemblée de Corse, après avoir demandé aux membres du **Conseil exécutif de Corse** d'annoncer clairement les numéros des rapports qu'ils présentent, ajoute que **la Commission des Finances et de la Fiscalité** a délivré un avis favorable.

Elle met le rapport aux voix.

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 14

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

RAPPORT 191

Rapportu n° 191 : Approvu di e convenzione di finanziamentu di « Corse Active Pour l'Initiative » è di l'Associu « Association pour le Droit à l'Initiative Économique » pè u 2024.

Rapport n° 191 : Approbation des conventions de financement 2024 de « Corse Active Pour l'Initiative » et de « l'Association pour le Droit à

l'Initiative Économique ».

Le rapport est présenté par **Mme FAZI**.

La Présidente de l'Assemblée de Corse dit que **la Commission des Finances et de la Fiscalité** a émis un avis favorable.

M. CAITUCOLI insiste sur le chantier à ouvrir pour ces structures dans les communes rurales dont le besoin en ingénierie est considérable.

La Présidente MAUPERTUIS demande **aux Commissaires** de se prononcer sur le présent rapport.

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 14

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

RAPPORT 182

Rapportu n° 182 : Approvu di e convenzione di finanziamentu di e Piattaforme di Mubilità pè u 2024.

Rapport n° 182 : Approbation des conventions de financement 2024 des Plateformes de Mobilité.

Mme FAZI présente le rapport.

Ce dernier a bénéficié d'un avis favorable de la part de **la Commission des Finances et de la Fiscalité**.

La Présidente MAUPERTUIS le met aux voix.

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 14

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

RAPPORT 183

Raportu n° 183 : Ricerca di fondi d'investimentu pà i prughjetti di casamenti inclusivi è candidatura pressu à a Cascia Naziunali di Sulidarità par l'Autunomia (CNSA) à scopu d'uttena fondi aurupei.

Rapport n° 183 : Recherche de fonds d'investissement pour les projets d'habitat inclusif et candidature auprès de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) en vue de capter des fonds européens.

Le rapport est présenté par Mme FAZI.

La Présidente de l'Assemblée de Corse indique que la Commission des Finances et de la Fiscalité et la Commission de l'Éducation, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux ont émis, chacune en ce qui la concerne, un avis favorable.

Le rapport est ensuite soumis aux suffrages des Commissaires.

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine

NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

RAPPORT 184

Raportu n^u 184 : Cunvinzioni di finanziamentu par l'attività d'accolta di ghjornu gistita da a FALEP in a cumuna d'Aiacciu.

Rapport n^o 184 : Convention de financement relative à l'activité d'accueil de jour gérée par la FALEP sur la commune d'Aiacciu.

Mme FAZI présente le rapport.

La Présidente de l'Assemblée de Corse dit que la Commission des Finances et de la Fiscalité a délivré un avis favorable.

Elle met le rapport aux voix.

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

RAPPORT 186

Raportu n^u 186 : Cunvinzioni di fissazioni di i cuntribuzioni finanziariii à u Fondu di sulidarità par l'alloghju à titulu di l'anni 2024 è 2025.

Rapport n° 186 : Conventions fixant les contributions financières au Fonds de Solidarité pour le Logement - Exercices 2024 et 2025.

Le rapport est présenté par **Mme FAZI**.

La Présidente de l'Assemblée de Corse précise que **la Commission des Finances et de la Fiscalité** a donné un avis favorable.

Le rapport est mis aux voix.

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

RISORSE UMANE / RESSOURCES HUMAINES

RAPPORT 197

Rapport n° 197 : Paga di l'Assistenti Familiari.

Rapport n° 197 : Rémunération des Assistants Familiaux.

Mme FAZI présente le rapport.

La Présidente de l'Assemblée de Corse mentionne que **la Commission des Finances et de la Fiscalité** a délivré un avis favorable.

Elle met le rapport aux voix.

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

SUCIALE È SALUTE / SOCIAL ET SANTÉ

RAPPORT 180

Raportu n° 180 : Missa in anda di i furmazioni sanitarii è suciali in Corsica par l'annu 2024.

Rapport n° 180 : Mise en œuvre opérationnelle des formations dans le secteur sanitaire et social en Corse pour l'année 2024.

Mme FAZI précise qu'elle présente le rapport considéré en lieu et place de **Mme LUCIANI**.

La Présidente de l'Assemblée de Corse souligne que **la Commission des Finances et de la Fiscalité et la Commission de l'Éducation, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux** ont émis, chacune en ce qui la concerne, un avis favorable.

La Présidente MAUPERTUIS commente l'avis favorable délivré par le **Conseil Économique, Social, Environnemental et Culturel de la Corse** et ajoute que **la Chambre des Territoires** a été saisie de ce dossier dont, à titre personnel, elle est pleinement satisfaite. Elle suggère **au Conseil exécutif de Corse** d'engager sur son contenu une communication.

La Présidente de l'Assemblée de Corse, après avoir mentionné que **M. MONDOLONI** s'est déporté sur cette affaire, la met aux voix.

Sont absents : MM. Paul-Félix BENEDETTI et Jean-Martin MONDOLONI.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 13
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

CULTURA È PATRIMONIÙ / CULTURE ET PATRIMOINE

RAPPORT 143

Raportu n^u 143 : Sustegnu à l'urrganizazione di u LIET internaziunale in Bastia.

Rapport n^o 143 : Soutien à l'organisation du LIET international à Bastia.

Le rapport est présenté par **Mme FAZI**.

La Présidente MAUPERTUIS dit que **la Commission de l'Éducation, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux** a émis un avis favorable et que **la Commission des Finances et de la Fiscalité** a établi un rapport assorti d'un avis favorable. Elle considère que cette affaire méritait de faire l'objet d'un examen en session.

Le rapport est mis aux voix.

Sont absents : MM. Paul-Félix BENEDETTI et Jean-Martin MONDOLONI.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 13
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

RAPPORT 210

Raportu n° 210 : Rapatrimentu di u suldatu Virgo Luigi, fucilatu u 3 di sittembre di u 1916 - Programmu 4411 Funziunamentu.

Rapport n° 210 : Rapatriement du soldat Virgo Luigi fusillé le 3 septembre 1916 - Programme 4411 Fonctionnement.

Mme GUIDICELLI-SBRAGGIA présente le rapport.

La Présidente de l'Assemblée de Corse rappelle qu'il s'agit d'un moment terrible de l'histoire de la Corse. Elle s'associe pleinement avec tous les élus à cette initiative et aurait souhaité que ce dossier soit présenté en session. Elle conclut en indiquant que **la Commission des Finances et de la Fiscalité** a émis un avis favorable.

M. COLONNA regrette également que ce rapport ne soit pas examiné par **l'Assemblée de Corse**. Il ajoute qu'une résolution avait ainsi été adoptée en session en 2019 en faveur de la réhabilitation des fusillés pour l'exemple et évoque le documentaire très émouvant projeté à cette occasion et intitulé « Aio zitelli ! ».

M. CAITUCOLI plaide dans le même sens et considère qu'il y a lieu de restituer la mémoire de tous ces faits en cette période d'errance idéologique. Cela est important pour **l'Assemblée de Corse** et pour la jeunesse de cette île.

La Présidente de l'Assemblée de Corse demande aux élus de se prononcer sur cette affaire.

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine

NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

**INSIGNAMENTU - FURMAZIONE - RICERCA / ENSEIGNEMENT
FORMATION - RECHERCHE**

RAPPORT 160

Raportu n^u 160 : Finanziamentu cunghjuntu da u Statu è a Cullettività di Corsica di e missione CARIF-OREF è Secretariatu permanente di u CREFOP - Cunvenziunamentu per l'annata 2024.

Rapport n° 160 : Cofinancement par l'État et la Collectivité de Corse des missions CARIF-OREF et Secrétariat Permanent du CREFOP - Conventionnement pour l'année 2024.

Le rapport est présenté par **Mme GUIDICELLI-SBRAGGIA.**

La Présidente MAUPERTUIS dit que la Commission des Finances et de la Fiscalité a délivré un avis favorable.

Mme NIVAGGIONI qualifie cet outil de stratégique. Elle loue, en outre, la visibilité et la précision du service qui produit un travail de qualité. Il s'agit d'une vraie structure d'appui et d'accompagnement pour les organismes de formation.

Le rapport est mis aux voix.

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

GHJUVENTÙ - ATTIVITÀ SPURTIVE / JEUNESSE - ACTIVITÉS
SPORTIVES

RAPPORT 192

Raportu n^u 192 : Agenza Naziunali di u Sport : Fondu tarritorialli 2024.

Rapport n° 192 : Agence Nationale du Sport : Fonds territorial 2024.

Mme GUIDICELLI-SBRAGGIA présente le rapport.

La Présidente MAUPERTUIS mentionne que la Commission des Finances et de la Fiscalité a donné un avis favorable.

Elle met le rapport considéré aux voix.

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

N'ont pas participé : Mmes et MM. Valérie BOZZI, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI et Marie-Anne PIERI.

POUR : 10
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 4

FURESTE / FORETS**RAPPORT 144**

Raportu n° 144 : Piani di finanziamentu di cinque prugetti ammissibili à u Fondu d'Accelerazione pè a Transizione ecologica in i territorii (Fondu Verde) purtati da a Direzione di a Furesta è di a Privenzione di l'Incendii.

Rapport n° 144 : Plans de financement relatifs à cinq projets éligibles au Fonds d'Accélération de la Transition Écologique dans les territoires (Fonds Vert) et portés par la Direction de la Forêt et de la Prévention Incendies.

Le rapport est présenté par **M. PAOLINI**.

M. VANNI préside en lieu et place de la **Présidente MAUPERTUIS**, disposant du pouvoir de cette dernière pour voter en son absence.

Le Vice-président de l'Assemblée de Corse dit que la **Commission des Finances et de la Fiscalité** et la **Commission du Développement Économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement** ont émis, chacune en ce qui la concerne, un avis favorable.

Mme NIVAGGIONI rappelle l'importance majeure de l'aménagement du territoire. Un changement notable est intervenu depuis que **M. PAOLINI** a repris le traitement de cette catégorie de dossiers. Il y a lieu de rechercher des financements pour soutenir les communes et les intercommunalités sur lesquelles pèsent de lourdes charges.

M. VANNI sollicite les suffrages **des Commissaires**.

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

FUNDARIU / FONCIER

RAPPORT 145

Raportu n° 145 : Cessione di duie parcelle situate nantu à a cumuna di U Poghju di Venacu.

Rapport n° 145 : Cession de deux parcelles situées sur la commune d'U Poghju di Venacu.

M. PAOLINI présente le rapport.

Le Vice-président de l'Assemblée de Corse précise que la **Commission des Finances et de la Fiscalité** et la **Commission du Développement Économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement** ont délivré, chacune en ce qui la concerne, un avis favorable.

Il met le rapport aux voix.

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

RAPPORT 147

Raportu n° 147 : RT 20 Regularizzazione d'impresu in u Funtanone di Vignale - Cumune di Vignale è di A Vulpaiola.

Rapport n° 147 : RT 20 Régularisations d'emprises à Funtanone de Vignale - communes de Vignale et A Vulpaiola.

Le rapport est présenté par **M. PAOLINI**.

Le Vice-président de l'Assemblée de Corse mentionne que la **Commission des Finances et de la Fiscalité** et la **Commission du Développement Économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement** ont donné, chacune en ce qui la concerne, un avis favorable.

M. VANNI demande **aux Commissaires** de se prononcer sur le rapport en cause.

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 14

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

RAPPORT 168

Raportu n° 168 : Scambii di beni immobiliari situati nantu à l'anziana RD 255A è i so sizzioni abbandunati trà i PR 0+340 è 0+420 situati nantu à a cumuna di Pitrusedda.

Rapport n° 168 : Echanges de biens immobiliers situés sur l'ex-RD 255A et ses délaissés entre les PR 0+340 et 0+420 sis commune de Pitrusedda.

M. PAOLINI présente le rapport.

Le Vice-président de l'Assemblée de Corse dit que la **Commission des Finances et de la Fiscalité** et la **Commission du Développement Économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement** ont émis, chacune en ce qui la concerne, un avis favorable.

Il met le rapport aux voix.

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

RAPPORT 169

Rapportu n° 169 : Regularizazioni d'avanzati irrighulari di a RT 40 nantu à pruprietà privati situati nantu à a cumuna di CARDU È TURGHJA, à livellu di a località di TACCANA.

Rapport n° 169 : Régularisation d'empiètements irréguliers de la RT 40 sur propriétés privées sises sur la commune de CARDU E TURGHJA, au niveau du lieu-dit TACANA.

Le rapport est présenté par **M. PAOLINI**.

Le Vice-président de l'Assemblée de Corse précise que la **Commission des Finances et de la Fiscalité** et la **Commission du Développement Économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement** ont donné, chacune en ce qui la concerne, un avis favorable.

M. VANNI demande **aux Commissaires** de se prononcer sur le rapport en cause.

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

ACCUNCIAMENTU NUMERICU / AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

RAPPORT 170

Rapportu n° 170 : Aghjustu n° 4 à a convenzione di delegazione di serviziu publicu relativa à a stabilita è a sfruttera di un retale di cumunicazione elettronica di Fibra tth.

Rapport n° 170 : Avenant n° 4 à la convention de délégation de service public relative à l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques à très haut débit FttH.

M. PAOLINI présente le rapport.

Le Vice-président de l'Assemblée de Corse dit que **la Commission des Finances et de la Fiscalité et la Commission du Développement Économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement** ont émis, chacune en ce qui la concerne, un avis favorable.

Il met le rapport aux voix.

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

RAPPORT 206

Raportu n° 206 : Aghjustu n° 14 à a cunvenzione nantu à a cuncessione pè a creazione è a gestione di un retale di cumunicazione elettronica d'altu flussu nantu à u territoriu di a Corsica.

Rapport n° 206 : Avenant n° 14 à la convention portant concession pour la création et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques à haut débit sur le territoire de la Corse.

Le rapport est présenté par **M. PAOLINI**.

Le Vice-président de l'Assemblée de Corse précise que la Commission du Développement Économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a donné un avis favorable.

M. VANNI demande aux Commissaires de se prononcer sur le rapport en cause.

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 14

CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

ACCUNCIAMENTU È SVILUPPU DI U TERRITORIU /
AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

RAPPORT 141

Raportu n° 141 : Attribuzione di una garanzia d'imprestitu à l'Uffiziu Publicu di l'Alloghju di a Cullettività di Corsica per l'uperazione d'acquista in VEFA di 40 alloghji siciali (PLAI - PLUS) à U Viscuvatu

Report n° 141 : Attribution d'une garantie d'emprunt à l'Office Public de l'Habitat de la Collectivité de Corse pour l'opération d'acquisition en VEFA de 40 logements collectifs locatifs (PLAI - PLUS) à U Viscuvatu.

M. PAOLINI présente le rapport.

Le Vice-président de l'Assemblée de Corse précise que **la Commission des Finances et de la Fiscalité** a émis un avis favorable.

M. MELA rappelle que de nombreuses garanties d'emprunt ont été souscrites depuis 2020. Il souhaite savoir si cela n'obère pas les marges de manœuvre de l'institution et il s'inquiète d'un risque financier éventuel que ce type d'opérations démultipliées à l'envi est susceptible de générer. Il convient de dissiper les doutes.

M. BIANCUCCI, après avoir fait un état des lieux général y compris pour les intercommunalités, concède que des problèmes peuvent subvenir à l'avenir. Il considère que les garanties d'emprunt doivent être accordées sous condition. Il évoque à ce titre l'obligation pour le bénéficiaire de respecter certaines dispositions en matière énergétique notamment lors de l'édification des bâtiments.

Mme PIERI insiste sur les conséquences qu'un acte de caution entraîne. Il est indispensable de connaître les raisons pour lesquelles l'institution s'engage. Cette dernière est tenue d'honorer la totalité de la dette si l'organisme contractant est placé dans l'impossibilité de rembourser l'emprunt contracté. Elle appelle à la plus grande prudence.

M. BIANCUCCI précise qu'il convient d'intégrer l'actif circulant et immobilier.

M. PAOLINI estime que, s'agissant de logements sociaux, le risque est faible sinon nul, de parvenir à une telle issue. Aussi et en tout état de cause, cela n'obère en rien les capacités d'endettement de **la Collectivité de Corse**. Il interroge **les Commissaires** sur les alternatives dont l'institution dispose dès lors qu'un bailleur social la sollicite. Cette dernière est souvent tenue d'apporter sa garantie car les communes et les intercommunalités sont dans l'incapacité de le faire. En outre, **la Collectivité de Corse** n'est pas en mesure de répondre par la négative eu égard aux besoins manifestes en matière de logements sociaux.

M. PAOLINI évoque également la part réservataire dont l'institution dispose mais il admet que les critères d'attribution méritent d'être revus.

M. MELA souligne qu'il ne remet pas en cause le principe d'accorder des garanties d'emprunt. Il sollicitait de simples éclaircissements.

M. PAOLINI mentionne qu'il est indispensable de replacer ces dossiers dans leur contexte. En revanche, il se défend d'avoir formulé des sous-entendus concernant l'attitude de **M. MELA** sur ce rapport. Cela étant, des éléments techniques seront communiqués par écrit aux élus.

M. VANNI met le rapport aux voix.

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 14

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

RAPPORT 171

Raportu n° 171 : Attribuzione di una garanzia d'imprestito à a SA-HLM SFHE per l'operazione di custruzione di 38 alloghji siciali in AIACCIU (15 PLAI - 18 PLUS -5 PLS).

Rapport n° 171 : Attribution d'une garantie d'emprunt à la SA HLM SFHE pour l'opération de construction 38 logements sociaux à AIACCIU (15 PLAI - 18 PLUS - 5 PLS).

Le rapport est présenté par **M. PAOLINI**.

Le Vice-président de l'Assemblée de Corse précise que **la Commission des Finances et de la Fiscalité** a donné un avis favorable.

M. VANNI demande **aux Commissaires** de se prononcer sur le rapport en cause.

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 14

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

RAPPORT 208

Raportu n° 208 : Cunvenzione nantu à l'usu di a tassa pè u trasportu marittimu di passageri, percepita da u Cunservatoriu di u Litorale pè i siti naturali di Capezza, di Capu Biancu è di a Punta di Capicorsu (Centuri, Ersu è Ruglianu).

Rapport n° 208 : Convention relative à l'usage de la taxe sur les passagers maritimes perçue par le Conservatoire du Littoral pour les

sites naturels de Capense, Capu Biancu et de la Pointe du Cap Corse (Centuri, Ersa et Ruglianu).

M. PAOLINI présente le rapport.

Le Vice-président de l'Assemblée de Corse précise que la **Commission des Finances et de la Fiscalité** et la **Commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement** ont donné, chacune en ce qui la concerne, un avis favorable.

M. VANNI demande aux **Commissaires** de se prononcer sur le rapport dont il s'agit.

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

RISORSE UMANE / RESSOURCES HUMAINES

RAPPORT 176

Raportu n° 176 : Rigulamentu di u tempu di travaddu : difinizioni di i reguli in quantu à u tempu di travaddu di l'aghjenti di u Laboratoriu stradali di a Cullittività di Corsica (for di u Capisirvizi).

Rapport n° 176 : Règlement du temps de travail : définition des modalités de temps de travail des agents techniques du Laboratoire routier de la Collectivité de Corse (à l'exception du Chef de service).

Le rapport est présenté par **M. PAOLINI**.

M. VANNI mentionne que la **Commission des Finances et de la Fiscalité** a émis un avis favorable.

Le rapport est mis aux voix par l'intéressé.

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

La **Commission Permanente** a adopté.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

RAPPORT 207

Raportu n° 207 : Mudificazione di u tavulellu di l'effettivi.

Rapport n° 207 : Modification du tableau des effectifs.

M. PAOLINI présente le rapport.

La **Présidente MAUPERTUIS** assure à nouveau la présidence de la réunion.

Elle dit que la **Commission des Finances et de la Fiscalité** a délivré un avis favorable.

Sont absents : M. Paul-Félix BENEDETTI et Mme Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS.

La **Commission Permanente** a adopté.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI,

Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 13
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

AMMINISTRAZIONE GENERALE / ADMINISTRATION GÉNÉRALE

RAPPORT 205

Raportu n^u 205 : Messa in opera di u dispositivu di referente deuntologu per i membri di l'Assemblea di Corsica è di u Cunsigliu esecutivu di Corsica.

Rapport n° 205 : Mise en œuvre du dispositif de référent déontologue pour les membres de l'Assemblée de Corse et du Conseil exécutif de Corse.

Le rapport est présenté par **M. PAOLINI.**

La Présidente de l'Assemblée de Corse rappelle que cette question a été abordée en mai dernier.

Sont absents : M. Paul-Félix BENEDETTI et Mme Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 13
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

SISTEMI D'INFURMAZIONI / SYSTÈMES D'INFORMATION

RAPPORT 190

Raportu n° 190 : Adesione à a centrale di compra RESAH pè a ricunduzzione di i servizii d'intercunessione di i siti di a Cullettività di Corsica.

Report n° 190 : Adhésion à la centrale d'achat du réseau des acheteurs hospitaliers (RESAH) pour le renouvellement des services d'interconnexion des sites de la Collectivité de Corse.

M. PAOLINI présente le rapport.

La Présidente MAUPERTUIS dit que **la Commission des Finances et de la Fiscalité** a délivré un avis favorable.

Sont absents : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI et Mme Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour : Mmes et MM. Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 11
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

INFRASTRUTTURE È TRASPORTI / INFRASTRUCTURES ET TRANSPORTS

RAPPORT 209

Raportu n° 209 : Accunciamentu di un tippu di crucivia cun trinchera à manca nantu à l'anziana RD 80, lugalità I Minelli, in a traversa di E Ville di Petrabugnu.

Rapport n° 209 : Aménagement d'un carrefour de type tourne à gauche sur l'ex-RD 80 au lieu-dit Les Minelli dans la traverse de E Ville di Petrabugnu.

Le rapport est présenté par **M. PAOLINI**.

La Présidente de l'Assemblée de Corse précise que **la Commission des Finances et de la Fiscalité et la Commission du Développement Économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement** ont donné, chacune en ce qui la concerne, un avis favorable.

Sont absents : M. Paul-Félix **BENEDETTI** et Mme Marie-Hélène **CASANOVA-SERVAS**.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique **ARRIGHI**, Jean **BIANCUCCI**, Valérie **BOZZI**, Paul-Joseph **CAITUCOLI**, Romain **COLONNA**, Saveriu **LUCIANI**, Marie-Antoinette **MAUPERTUIS**, Georges **MELA**, Jean-Martin **MONDOLONI**, Nadine **NIVAGGIONI**, Marie-Anne **PIERI**, Julia **TIBERI** et Hyacinthe **VANNI**.

POUR : 13
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

AMMINISTRAZIONE GENERALE / ADMINISTRATION GÉNÉRALE

RAPPORT 189

Raportu n° 189 : Richiesta di rimessa di grazia pè u pagamentu di un affittu di pesca, pè u periodu da u 1^{mu} d'aostu à u 28 di ferraghju di u 2023.

Rapport n° 189 : Demande de remise gracieuse au titre d'un loyer bail de pêche pour la période du 1^{er} août 2022 au 28 février 2023.

M. PAOLINI présente le rapport.

La Présidente MAUPERTUIS indique que **la Commission des Finances et de la Fiscalité** a émis un avis favorable.

Mme NIVAGGIONI souligne que la remise est partielle.

Sont absents : M. Paul-Félix BENEDETTI et Mme Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 13
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

RAPPORT 198

Raportu n° 198 : Appruvazzioni di a cunvizioni di partinariatu chi stabilisci i mudalità di u ricorsu di a Cullettività di Corsica à l'UGAP per cumprà veiculi, camiò, attrazzi è materiali à mutori.

Rapport n° 198 : Approbation de la convention de partenariat définissant les modalités de recours à l'UGAP par la Collectivité de Corse pour l'acquisition de véhicules, poids-lourds, engins et matériels divers à moteurs.

Le rapport est présenté par **M. PAOLINI**.

La Présidente MAUPERTUIS fait état de l'avis favorable délivré par la **Commission des Finances et de la Fiscalité**.

M. BIANCUCCI ne manque pas de souligner que l'exécutif a été vivement critiqué pour la gestion de cette catégorie de dossiers. Cette convention répond aux interpellations formulées à différentes reprises par le groupe **Core In Fronte**. Il qualifie la proposition contenue dans ce rapport d'excellente initiative.

M. MELA précise en préambule qu'il a expérimenté l'UGAP dans le cadre de mandats exercés précédemment et qu'il a été totalement satisfait de ce fournisseur. Dans le cas d'espèce, on répond à un besoin

dès lors que le matériel est à forte potentialité technique. Cependant, tel n'est pas nécessairement le cas pour des véhicules courants au titre desquels les concessionnaires locaux lui semblent tout aussi efficaces. Par ailleurs, le recours à l'UGAP pour ce type de matériel fragilise le tissu économique et est susceptible de se traduire par des pertes d'emplois.

Pour ces motifs, **M. MELA** indique que le groupe **Un Soffiu Novu** s'abstiendra sur ce rapport.

La Présidente de l'Assemblée de Corse fait observer que le dispositif proposé est une source de substantielles économies. Celles-ci portent sur un million d'euros.

M. BIANCUCCI rapporte qu'il a subi une garde à vue à la brigade financière pour avoir privilégié l'emploi local. Par ailleurs, la commission d'appel d'offres répond à des règles et des critères d'une grande complexité. Le partenariat avec l'UGAP gagne en simplicité.

M. VANNI fait part de son expérience de Président du SIS de la Haute-Corse. Il a lancé des marchés pour l'acquisition de véhicules et il s'avère que les acteurs locaux sont confrontés à d'importantes difficultés pour répondre aux appels d'offre correspondants.

M. MELA insiste sur le fait qu'il a émis des réserves pour le seul matériel courant.

La Présidente MAUPERTUIS sollicite les suffrages **des Commissaires**.

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Nadine NIVAGGIONI et Hyacinthe VANNI.

Se sont abstenus : Mmes et MM. Valérie BOZZI, Saveriu LUCIANI, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Marie-Anne PIERI et Julia TIBERI.

POUR : 8
CONTRE : 0
ABS. : 6
NP : 0

AMBIENTE / ENVIRONNEMENT

RAPPORT 146

Raportu n° 146 : Approvu di a cunvenzione quattru Statu/Cullettività di Corsica relativa à un'attribuzione finanziaria da u Statu in u quattru di a dicentralizazione di a gestione di i siti « Natura 2000 », terrani unicamente.

Rapport n° 146 : Approbation de la convention-cadre État/Collectivité de Corse relative à une attribution financière de l'État dans le cadre de la décentralisation de la gestion des sites « Natura 2000 » exclusivement terrestres.

M. PAOLINI présente le rapport.

La Présidente de l'Assemblée de Corse précise que la **Commission des Finances et de la Fiscalité** et la **Commission du Développement Économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement** ont donné, chacune en ce qui la concerne, un avis favorable.

Il est mis aux voix.

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

RAPPORT 216

Raportu n° 216 : Cunvenzione d'occupazione tempurania à nant'à u duminiu publicu maritimu di u Cunservatoriu di u Litorale in quantu à l'approdu di u puntile di a Cala di u Lotu, Situ di l'Agriate (Cummu di Santu Petru di Tenda).

Rapport n° 216 : Conventions d'occupation temporaire sur le domaine public maritime du Conservatoire du Littoral relatives à l'accostage au ponton de la baie du LOTU Site de l'Agriate (commune de Santu Petru di Tenda).

- **216-1- Vote sur l'urgence :**

La Présidente MAUPERTUIS appelle les Commissaires à se prononcer sur l'urgence.

Sont absents : MM. Paul-Félix BENEDETTI et Jean BIANCUCCI.

L'urgence est retenue

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 13

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

- **216-2- Vote sur le rapport :**

Le rapport est présenté par **M. PAOLINI.**

La Présidente de l'Assemblée de Corse, après avoir rappelé que la Collectivité de Corse est gestionnaire du site, met le rapport aux voix.

Sont absents : MM. Paul-Félix BENEDETTI et Jean BIANCUCCI.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 13
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

A 17 heures 38, **la Présidente de l'Assemblée de Corse** constate que l'ordre du jour est épuisé. Elle précise que la session débutera demain à 9 heures 30. Elle remercie les participants ainsi que l'ensemble des services ayant assuré la bonne tenue de cette réunion. Elle lève la séance.

Fait à Ajaccio, le 24 juillet 2024

La Présidente de l'Assemblée de Corse,

Marie-Antoinette MAUPERTUIS

ANNEXE



CUMMISSIONE PERMANENTE
U 24 DI LUGLIU DI U 2024

COMMISSION PERMANENTE
24 JUILLET 2024

ORDINE DI U GHJORNU / ORDRE DU JOUR

RAPORTI DI A PRESIDENTE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA / RAPPORTS DE LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE

Raportu n° 194 : Approvazione di u pruceddu verbale di a Commissione Permanente di u 27 di ghjugnu di u 2024.

Rapport n° 194 : Approbation du procès-verbal de la Commission Permanente du 27 juin 2024.

Raportu n° 177 : Presa in carica di e spese d'alloghju, di trasportu è di resturazione di un'intervenante esterna in u quattru di i travagli di l'Assemblea di Corsica nantu à l'evuluzione istituzionale è i quistione ecunomiche, suciale è sucetale di a Corsica.

Rapport n° 177 : Prise en charge des frais d'hébergement, de transport et de restauration d'un intervenant extérieur dans le cadre des travaux de l'Assemblée de Corse sur l'évolution institutionnelle et les questions économiques, sociales et sociétales de la Corse.

CULTURA È PATRIMONIU / CULTURE ET PATRIMOINE

Raportu n° 143 : Sustegnu à l'organizzazione di u LIET internaziunale in Bastia.

Rapport n° 143 : Soutien à l'organisation du LIET international à Bastia.

Raportu n° 210 : Rapatrimentu di u suldatu Virgo Luigi, fucilatu u 3 di settembre di u 1916 - Programmu 4411 Funziunamentu.

Rapport n° 210 : Rapatriement du soldat Virgo Luigi fusillé le 3 septembre 1916 - Programme 4411 Fonctionnement.

FURESTE / FORETS

Raportu n° 144 : Piani di finanziamentu di cinque prugetti ammissibili à u Fondu d'Accelerazione pè a Transizione ecologica in i territorii (Fondu Verde) purtati da a Direzione di a Furesta è di a Privenzione di l'Incendii.

Rapport n° 144 : Plans de financement relatifs à cinq projets éligibles au Fonds d'Accélération de la Transition Écologique dans les territoires (Fonds Vert) et portés par la Direction de la Forêt et de la Prévention Incendies.

FUNDARIU / FONCIER

Raportu n° 145 : Cessione di duie parcelle situate nantu à a cumuna di U Poghju di Venacu.

Rapport n° 145 : Cession de deux parcelles situées sur la commune d'U Poghju di Venacu.

Raportu n° 147 : RT 20 Regularizzazione d'imprese in u Funtanone di Vignale - Cumune di Vignale è di A Vulpaiola.

Rapport n° 147 : RT 20 Régularisations d'emprises à Funtanone de Vignale - communes de Vignale et A Vulpaiola.

Raportu n° 168 : Scambii di beni immobiliari situati nantu à l'anziana RD 255A è i so sizzioni abbandunati trà i PR 0+340 è 0+420 situati nantu à a cumuna di Pitrusedda.

Rapport n° 168 : Echanges de biens immobiliers situés sur l'ex. RD 255A et ses délaissés entre les PR 0+340 et 0+420 sis commune de Pitrusedda.

Raportu n° 169 : Rigularizzazioni d'avanzati irrigulari di a RT 40 nantu à prupiiità privati situati nantu à a cumuna di CARDU È TURGHJA, à livellu di a lualità di TACCANA.

Rapport n° 169 : Régularisation d'empiètements irréguliers de la RT 40 sur propriétés privées sises sur la commune de CARDU E TURGHJA, au niveau du lieu-dit TACANA.

INSIGNAMENTU - FURMAZIONE - RICERCA / ENSEIGNEMENT FORMATION - RECHERCHE

Raportu n° 160 : Finanziamentu cunghjuntu da u Statu è a Cullettività di Corsica di e missione CARIF-OREF è Secretariatu permanente di u CREFOP - Cunvenziunamentu per l'annata 2024.

Rapport n° 160 : Cofinancement par l'État et la Collectivité de Corse des missions CARIF-OREF et Secrétariat Permanent du CREFOP - Conventionnement pour l'année 2024.

ACCUNCIAMENTU NUMERICU / AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

Raportu n° 170 : Aghjustu n° 4 à a convenzione di delegazione di serviziu publicu relativa à a stabilita è a sfruttera di un retale di cumunicazione elettroniche di Fibra ttH.

Rapport n° 170 : Avenant n° 4 à la convention de délégation de service public relative à l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques à très haut débit FttH.

Raportu n° 206 : Aghjustu Nu 14 à a cunvenzione nantu à a cuncessione pè a creazione è a gestione di un retale di cumunicazione elettronica d'altu flussu nantu à u territoriu di a Corsica.

Rapport n° 206 : Avenant n° 14 à la convention portant concession pour la création et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques à haut débit sur le territoire de la Corse.

ACCUNCIAMENTU È SVILUPPU DI U TERRITORIU / AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Raportu n° 141 : Attribuzione di una garanzia d'imprestitu à l'Uffiziu Publicu di l'Alloghju di a Cullettività di Corsica per l'operazione d'acquistu in VEFA di 40 alloggi sociali (PLAI - PLUS) à U Viscuvatu

Rapport n° 141 : Attribution d'une garantie d'emprunt à l'Office Public de l'Habitat de la Collectivité de Corse pour l'opération d'acquisition en VEFA de 40 logements collectifs locatifs (PLAI - PLUS) à U Viscuvatu.

Raportu n° 171 : Attribuzione di una garanzia d'imprestitu à a SA-HLM SFHE per l'operazione di custruzione di 38 alloggi sociali in AIACCIU (15 PLAII - 18 PLUS -5 PLS).

Rapport n° 171 : Attribution d'une garantie d'emprunt à la SA HLM SFHE pour l'opération de construction 38 logements sociaux à AIACCIU (15 PLAII - 18 PLUS - 5 PLS).

Raportu n° 208 : Cunvenzione nantu à l'usu di a tassa pè u trasportu marittimu di passageri, percepita da u Cunservatoriu di u Litorale pè i siti naturali di Capezza, di Capu Biancu è di a Punta di Capicorsu (Centuri, Ersa è Ruglianu).

Rapport n° 208 : Convention relative à l'usage de la taxe sur les passagers maritimes perçue par le Conservatoire du Littoral pour les sites naturels de Capense, Capu Biancu et de la Pointe du Cap Corse (Centuri, Ersa et Ruglianu).

RISORSE UMANE / RESSOURCES HUMAINES

Raportu n° 176 : Rigulamentu di u tempu di travaddu : definizioni di i reguli in quantu à u tempu di travaddu di l'aghjenti di u Laboratoriu stradali di a Cullittività di Corsica (for di u Capisirviziu).

Rapport n° 176 : Règlement du temps de travail : définition des modalités de temps de travail des agents techniques du Laboratoire routier de la Collectivité de Corse (à l'exception du Chef de service).

Raportu n° 207 : Mudificazione di u tavulellu di l'effettivi.

Rapport n° 207 : Modification du tableau des effectifs.

AMMINISTRAZIONE GENERALE / ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Raportu n° 205 : Messa in opera di u dispositivu di referente deuntologu per i membri di l'Assemblea di Corsica è di u Cunsigliu esecutivu di Corsica.

Rapport n° 205 : Mise en œuvre du dispositif de référent déontologue pour les membres de l'Assemblée de Corse et du Conseil exécutif de Corse.

SISTEMI D'INFURMAZIONI / SYSTÈMES D'INFORMATION

Raportu n° 190 : Adesione à a centrale di compra RESAH pè a ricunduzzione di i servizii d'intercunessione di i siti di a Cullettività di Corsica.

Rapport n° 190 : Adhésion à la centrale d'achat du réseau des acheteurs hospitaliers (RESAH) pour le renouvellement des services d'interconnexion des sites de la Collectivité de Corse.

SUCIALE È SALUTE / SOCIAL ET SANTÉ

Raportu n° 191 : Approvu di e convenzione di finanziamentu di « Corse Active Pour l'Initiative » è di l'Associu « Association pour le Droit à l'Initiative Economique » pè u 2024.

Rapport n° 191 : Approbation des conventions de financement 2024 de « Corse Active Pour l'Initiative » et de « l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique ».

Raportu n° 179 : Suvvenzione anninca di funziunamentu à l'associu d'aiutu mutuale di e persone ammesse à a prutezzione di a zitellina per l'annu 2024.

Rapport n° 179 : Subvention annuelle de fonctionnement à l'Association d'Entraide des Personnes Admises en Protection de l'Enfance (AEPAPE) de Corse au titre de l'année 2024.

Raportu n° 182 : Approvu di e convenzione di finanziamentu di e Piattaforme di Mubilità pè u 2024.

Rapport n° 182 : Approbation des conventions de financement 2024 des Plateformes de Mobilité.

Raportu n° 183 : Ricerca di fondi d'investimentu pà i prughjetti di casamenti inclusivi è candidatura pressu à a Cascia Naziunali di Sulidarità par l'Autunomia (CNSA) à scopu d'uttena fondi aurupej.

Rapport n° 183 : Recherche de fonds d'investissement pour les projets d'habitat inclusif et candidature auprès de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) en vue de capter des fonds européens

Raportu n° 184 : Cunvinzioni di finanziamentu par l'attività d'accolta di ghjornu gistita da a FALEP in a cumuna d'Aiacciu.

Rapport n° 184 : Convention de financement relative à l'activité d'accueil de jour gérée par la FALEP sur la commune d'Aiacciu.

Raportu n° 186 : Cunvinzioni di fissazioni di i cuntribuzioni finanziariii à u Fondu di sulidarità par l'alloghju à titulu di l'anni 2024 è 2025.

Rapport n° 186 : Conventions fixant les contributions financières au Fonds de solidarité pour le Logement - Exercices 2024 et 2025.

Raportu n° 180 : Missa in anda di i furmazioni sanitariii è suciali in Corsica par l'annu 2024.

Rapport n° 180 : Mise en œuvre opérationnelle des formations dans le secteur sanitaire et social en Corse pour l'année 2024.

RISORSE UMANE / RESSOURCES HUMAINES

Raportu n° 197 : Paga di l'Assistenti Familiari.

Rapport n° 197 : Rémunération des Assistants Familiaux.

GHJUVENTÙ - ATTIVITÀ SPURTIVE / JEUNESSE - ACTIVITÉS SPORTIVES

Raportu n° 192 : Agenza Naziunali di u Sport : Fondu tarritoriali 2024.

Rapport n° 192 : Agence Nationale du Sport : Fonds territorial 2024.

AMBIENTE / ENVIRONNEMENT

Raportu n° 146 : Approvu di a convenzione quattru Statu/Cullettività di Corsica relativa à un'attribuzione finanziaria da u Statu in u quattru di a dicentralizazione di a gestione di i siti « Natura 2000 », terrani unicamente.

Rapport n° 146 : Approbation de la convention-cadre État/Collectivité de Corse relative à une attribution financière de l'État dans le cadre de la décentralisation de la gestion des sites « Natura 2000 » exclusivement terrestres.

Raportu n° 216 : Convenzione d'occupazione temporanea à nant'à u duminiu publicu maritimu di u Cunservatoriu di u Litorale in quantu à l'approdu di u puntile di a Cala di u Lotu, Situ di l'Agriate (Cummuna di Santu Petru di Tenda).

Rapport n° 216 : Conventions d'occupation temporaire sur le domaine public maritime du Conservatoire du littoral relatives à l'accostage au ponton de la baie du LOTU Site de l'Agriate (commune de Santu Petru di Tenda).

INFRASTRUTTURE È TRASPORTI / INFRASTRUCTURES ET TRANSPORTS

Raportu n° 209 : Accunciamentu di un tippu di crucivia cun trincherà à manca nantu à l'anziana RD 80, lucalità I Minelli, in a traversa di E Ville di Petrabugnu.

Rapport n° 209 : Aménagement d'un carrefour de type tourne à gauche sur l'ex-RD 80 au lieu-dit Les Minelli dans la traverse de E Ville di Petrabugnu.

AMMINISTRAZIONE GENERALE / ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Raportu n° 189 : Richiesta di rimessa di grazia pè u pagamentu di un affittu di pesca, pè u periodu da u 1^{mu} d'aostu à u 28 di ferraghju di u 2023.

Rapport n° 189 : Demande de remise gracieuse loyer bail de pêche pour la période du 1^{er} août 2022 au 28 février 2023.

Raportu n° 198 : Approvazzioni di a cunvizioni di partinariatu chi stabilisci i modalità di u ricorsu di a Cullettività di Corsica à l'UGAP per cumprà veiculi, camiò, attrazzi è materiali à muturi.

Rapport n° 198 : Approbation de la convention de partenariat définissant les modalités de recours à l'UGAP par la Collectivité de Corse pour l'acquisition de véhicules, poids-lourds, engins et matériels divers à moteurs.
